**RÉPUBLIQUE TUNISIENNE**

**MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE**

**OFFICE DES CÉRÉALES**

**AVIS DE MANIFESTATION D’INTÉRÊT N° 03/ 2024**

RECRUTEMENT D’UN CABINET DE CONSEIL POUR ETUDE D’ÉLABORATION D’UN PLAN DE CONTINUITÉ

 D’ACTIVITÉ (PCA) ET D’AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME D’INFORMATION

 DE L’OFFICE DES CÉRÉALES

***Référence de l’accord de don du BAD n° 5500155014902***

***N° d’Identification du Projet : P-TN-AAO-029***

Dans le cadre de l’appui technique à la digitalisation et à l’innovation de la filière céréalière (PATDIFIC), La Banque Africaine de Développement (BAD) a accordé un don à l’Office des Céréales (OC) pour financer le projet de soutien de la transformation digitale de ses fonctions et de la valorisation des sous-produits céréaliers.

L’une des 4 composantes de ce projet correspond à l’étude d’élaboration de Plan de Continuité d’Activité (PCA) et d’amélioration de la sécurité du système d’information de l’Office des Céréales.

Dans ce cadre, l’Office des Céréales (UCP) en charge de la mise en œuvre de ce projet envisage de recruter à travers un AMI (Avis de Manifestation d’Intérêt) un cabinet de conseil pour l’étude de l’élaboration de son Plan de Continuité d’Activité (PCA) et d’amélioration de la sécurité de son système d’information conformément aux exigences de la Banque et à la législation nationale applicable d’une manière et en substance satisfaisante pour la Banque dans le cadre de réalisation.

L’Office des Céréales (UCP)invite les cabinets intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les prestations décrites dans les TDR. Le cabinet devra fournir les prestations spécifiées dans les phases suivantes :

* **Phase 1** : Lancement de la mission
* **Phase2** : Cadrage du Plan de Continuité d’Activité.
* **Phase3** : Préparation à lamise en place du PCA.
* **Phase 4** : Plan de test du PCAet guide de maintien MCO.
* **Phase 5** : Formation & sensibilisation.

Les cabinets intéressés doivent produire des informations adéquates sur leurs capacités et expériences démontrant qu’ils sont qualifiés pour lesdites prestations (documentations, justificatifs des références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc..). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Les cabinets présélectionnés doivent avoir au moins 3 références de missions de PCA.

Toutes les références devront être justifiées par un PV de réception ou une attestation de satisfaction ou tout autre document équivalent.

Les critères d’éligibilité, l’établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au nouveau cadre de passation de marchés adopté par le Conseil d’Administration du Groupe de la Banque Africaine de Développement le 14 octobre 2015 et effectif au 1er janvier 2016 et qui est disponible sur le site de la banque à l’adresse <http://www.afdb.org>.

Les expressions d'intérêt doivent être envoyés **au plus tard le15/03/2024 à 13h** soit :

* Sous un format PDF et par courrier électronique à l’adresse du coordinateur du projet :**ayari.nizar@oc.com.tn****.**
* Déposées au bureau d’ordre (**avant le 15/03/2024 à 13h00**) à l'adresse mentionnée ci-dessous et portant la mention suivante :

**A NE PAS OUVRIR**

**Avis de Manifestation d’Intérêt N°03-2024**

**« Elaboration du plan de continuité d’activité et amélioration du système d’information»**

**A l’adresse :**

OFFICE DES CÉRÉALES

30 rue Alain Savary, 1002 Tunis Belvédère.

Les cabinets intéressés peuvent retirer les TDR soit directement du bureau du secrétariat permanent de contrôle des marchés au siège de l’Office des Céréales 30 rue Alain Savary Tunis belvédère, soit les télécharger du site web de l’Office des Céréales <https://www.oc.com.tn>.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès duCoordinateur sur l’adresseAyari.Nizar@oc.com.tn.